

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la **Mairie** :

Vendredi 20 mars 2026 à 19 heures

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints au Maire
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégation au Maire par le Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 CGCT

En cas d'absence pour des motifs impérieux, vous pouvez vous faire représenter par le collègue de votre choix, une procuration type est jointe à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Auvent, le 17 mars 2026

Le Maire,
Bruno GRANCOING

